



Appel à la grève à compter du 2 décembre 2025

Pour la Culture, de l'argent il y en a : dans les poches des ultra-riches et du patronat !



Paris, le 24 novembre 2025

La CGT-Culture déposera un préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025. Au ministère de la Culture, la situation sociale, salariale et institutionnelle exige un sursaut des personnels. Dans tous nos services, le fonctionnement du service public culturel est menacé : suppressions d'emplois, suppressions de services, restructurations, blocages des salaires, reculs des droits, hold-up sur nos retraites et sur nos crédits « Albanel », ça suffit !

Pour la culture, Etat et collectivités territoriales, les discussions budgétaires au Parlement n'ont pas permis d'ouvrir des perspectives autres que celles du projet BAYROU-LECORNUE.

Ce projet **réduit de 324 millions d'euros** le budget du ministère de la Culture par rapport à la Loi de finances 2025. Deux politiques publiques culturelles sont particulièrement attaquées : les Patrimoines (-233M€) et la Transmission des savoirs et démocratie de la Culture (- 73M€). S'agissant de l'emploi, le projet prévoit une **baisse de 172 ETP...**

L'effort budgétaire imposé par le gouvernement aux collectivités locales, estimé entre 4,6 et 8 milliards d'euros, aura des répercussions importantes sur le financement de la culture. Ainsi les coupes observées en 2025 vont s'accroître et se multiplier en 2026, entraînant **des milliers de suppressions d'emplois** dans le domaine culturel.

Jusqu'à présent, si le débat sur la justice fiscale – poussé par la mobilisation sociale – a bien eu lieu, il s'est heurté au **barrage de la droite et de l'extrême droite** qui protège les grandes fortunes, et les « avancées » sont encore insuffisantes : rien sur les **niches fiscales**, qui ont coûté **91,8 milliards d'euros** à l'Etat en 2025.

La CGT appelle à une journée de mobilisation le 2 décembre, par la grève et la manifestation, pour imposer un budget de progrès social :

- **Conditionnalité des aides publiques aux entreprises** (211 milliards d'euros en 2024), notamment en faveur de l'emploi, de l'augmentation des salaires, de l'investissement productif, du respect de l'environnement ou encore de l'égalité entre les femmes et les hommes
- **Suppression de la « flat-tax »** (taux forfaitaire de 12,8 % sur les revenus du capital) et alignement des revenus du capital sur ceux du travail : 2,2 milliards d'euros
- Plus grande **progressivité de l'impôt** sur le revenu : 12 milliards d'euros
- **Taxe plancher de 2 %** sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros : 24 milliards d'euros

Il est plus que jamais nécessaire de maintenir la pression pour gagner de vraies mesures de justice fiscale.

La CGT-Culture appelle tous les personnels à rejoindre massivement les heures d'informations syndicales et les assemblées générales pour construire la grève et les actions à partir du 2 décembre 2025 !

27 novembre 2025, 13H : heure mensuelle d'information nationale (HMI), ouverte à tous les personnels du ministère, en présentiel en **salle Malraux et en [visio](#)**